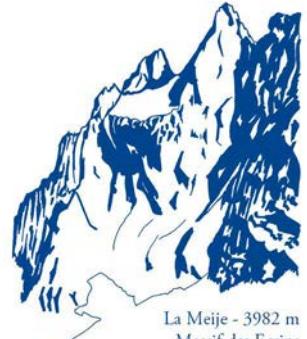


LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans

2025



Commune
de St Christophe en Oisans

Jean Louis ARTHAUD, maire de Saint Christophe en Oisans

et son conseil municipal

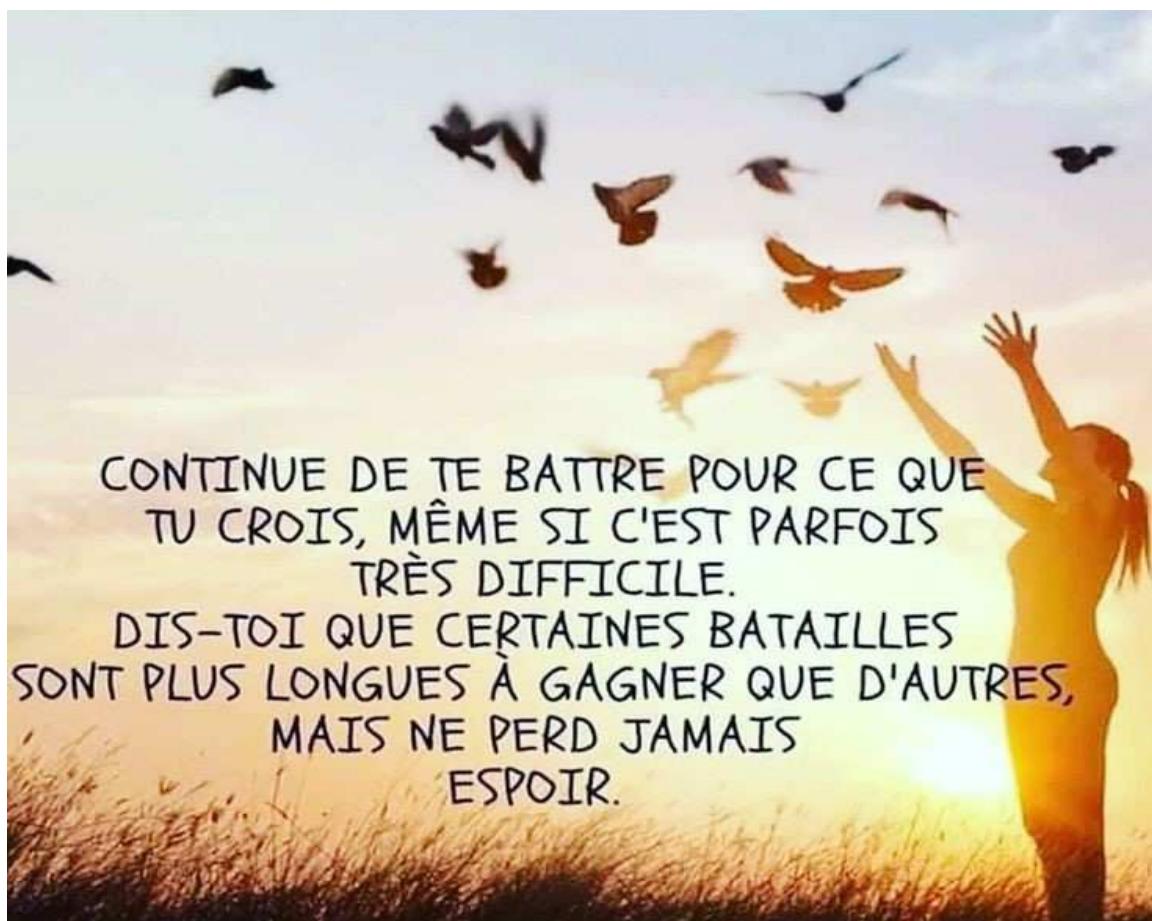
sont heureux de vous présenter leurs vœux les plus chaleureux.

L'année qui s'en va n'emportera pas les incertitudes,

en 2026 les mêmes interrogations demeurent.

Ayons la santé pour construire un avenir avec des échanges bienveillants.

Ayons confiance, croyons au dialogue constructif, à la coopération et à l'écoute mutuelle.



Le mot du Maire

Ce mot que j'ai eu beaucoup de mal à rédiger.

2026 sonne la fin du mandat des élus communaux, je voudrais exprimer toute la satisfaction que j'ai eue à travailler avec mon équipe qui par sa présence, son soutien m'a permis d'arriver au bout d'un mandat très difficile, éprouvant. Cette présence qui a très certainement contribué à éviter le pire les 20 et 21 juin 2024, très sincèrement MERCI à tous. Remerciements aussi à l'ensemble du personnel communal qui œuvre au quotidien et je sais que j'ai été parfois très exigeant. Une gestion administrative, comptable, culturelle, technique, rigoureuse qui suit l'évolution constante et contraignante de la réglementation. Toutes ces personnes qui s'investissent pour que la commune soit gérée, accueillante, propre, fleurie avec les chemins entretenus pour le plus grand bonheur de tous. La gestion du personnel est parfois compliquée mais il est de mon devoir et de ma responsabilité d'appliquer la réglementation et de la faire respecter.

Je ne veux offenser personne ni créer de polémique, mais je ne peux pas partir sans m'ouvrir à vous sur la situation que nous vivons. Je voudrais être optimiste mais ne peux vous cacher ma grande inquiétude sur l'avenir de notre vallée.

Vous me dites souvent que je ne fais pas assez de communication, je vous entends, je comprends vos attentes, vos inquiétudes, vos angoisses mais malheureusement il m'est impossible de vous donner des renseignements que j'ignore. Nombreuses sont les réunions où je ne suis pas convié.

Pourquoi des courriers sans réponse ?

Pourquoi la route interdite ?

Pourquoi des réunions sectorielles ? (avec les gardiens de refuge, sans les gardiens, avec la CCO sans la commune, les maires des 3 communes tous seuls), qu'en penser ? Nous appliquerait-on l'adage : « diviser pour mieux régner » !!!!!!!!

Pourquoi un tel acharnement ?

Pourquoi « sécuritaire » pour nous, qu'en est-il des autres territoires ? Peut-être pas un enjeu sécuritaire mais économique ?

Pourquoi « le trèfle des rochers » ?

Devant un tel désastre, comment ose-t-on demander la protection du trèfle des rochers ? Nous demandons la protection des habitations qui ont résisté au drame.

Depuis des siècles, les générations successives ont travaillé avec acharnement pour un patrimoine dans ce site emblématique qu'est La Bérarde. Cette demande, raisonnable, pour permettre aux habitants de revenir à leur racine, de vivre de leur activité. Si rien n'est fait, le trèfle des rochers vivra et l'Homme disparaîtra.

Tous ces « pourquoi » sans réponse qui nourrissent un stress exponentiel.

Le SYMBHI a terminé l'étude de faisabilité technique pour la gestion du risque torrentiel du hameau de la Bérarde. Actuellement ce document qui devait être rendu public est dans les services de la préfecture. A ce jour, nous sommes dans l'attente de leurs conclusions.

Encore et encore, je répète, si nous n'obtenons pas la libre circulation jusqu'aux Etages, couplée avec le service de navettes et la surveillance des parkings en juillet/Août, notre vallée et plus particulièrement la commune de Saint Christophe est vouée à disparaître économiquement, pour exemple la saison catastrophique 2025.

J'avais rendez-vous avec Monsieur le président du Département le 06 octobre, ce rendez-vous a été annulé, je devais être rappelé, à ce jour rien, je pense que je ne rencontrerai pas Monsieur le Président avant la fin de mon mandat, dommage.

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture, nouvellement nommé, il a souhaité venir à Saint Christophe pour s'imprégner d'un territoire qu'il ne connaissait pas. Il aurait aimé aller à la Bérarde, la route étant fermée nous l'avons accompagné jusqu'à Champhorent.

J'ai une pensée et une immense gratitude pour toutes les personnes, jusqu'à l'international, qui nous entourent depuis la catastrophe, leur bienveillance, leur soutien par une action, un don, un message, d'être encore à nos côtés.

Je laisse une commune meurtrie, avec la peur du lendemain, suspendue à une décision, un destin qui lui échappe, cette situation m'affecte profondément.

Si jusqu'à présent j'ai géré une situation d'urgence, la nouvelle équipe municipale devra faire face à des dossiers plus individuels et certainement plus sensibles.

C'est de tout cœur que je lui souhaite toute la force et la détermination pour gagner ce combat, qu'elle soit écoutée, entendue.

Jean-Louis ARTHAUD

Travaux réalisés et en cours

Base nautique

La base nautique a eu une activité presque normale en 2025 n'ayant pas de contrainte routière. Je voudrais saluer l'investissement de Bernard et de son équipe qui ont consacré beaucoup de leur temps pour la dépollution du Vénéon afin qu'il soit navigable sans danger.

Suite à la démolition du gîte, le gérant de la base est confronté à un important problème pour l'hébergement de son personnel. Aucune autorisation n'a été donnée par les services de l'état pour la construction d'un bâtiment. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez une solution pour accueillir les encadrants de la base de mai à septembre 2026.

Nous avons profité des travaux de la route pour mettre en souterrain, au milieu de la chaussée, la conduite d'eau qui alimente la base, tuyaux arrachés ou écrasés en juin 2024.

Travaux pour un montant de 21 208 €HT financés en 2025 et reste 16 190 €HT sur 2026.

A ce jour aucune subvention n'a été allouée, une demande est en cours d'instruction auprès du Conseil Départemental.

Toute notre reconnaissance au Département qui investit une somme très importante pour la réalisation d'une nouvelle route à Plan du Lac.

Nous avons demandé que soit étudié dans le cadre de ces travaux la problématique de la « mare » qui présente un réel danger avec une quantité importante d'eau ou de glace sur la chaussée. Mare qui est alimentée par des sources qu'il faudrait drainer.

Lanchatra

Plusieurs projets sont à l'étude concernant l'accès et l'alimentation électrique.

La Communauté de Communes de l'Oisans (CCO) étudie la faisabilité d'une nouvelle passerelle en remplacement de celle emportée, pour permettre un accès plus court mais surtout plus sécurisé (avalanches).

Le hameau était alimenté en électricité depuis le transformateur situé à côté du gîte, équipement qui a été enlevé. Afin de limiter les frais, les habitants ont accepté de rester sans électricité, un groupe électrogène va être héliporté avant fin janvier, groupe qui permettra d'attendre une installation pérenne en souterrain depuis le barrage pour arriver à un pylône installé en bordure de la route.

Les habitants de ce village ont restauré la chapelle, il serait souhaitable, à plus ou moins long terme qu'elle soit recrépie (Projet envisagé en 2024).

Saint Christophe (La Ville)

Comme nous vous l'avions annoncé, nous avons confié à Madame VETTIER, architecte, les travaux de l'église, de la cure et du cimetière. Ce chantier a débuté en août 2025 et devrait s'achever en 2026, avec une reprise des travaux, dès que possible au printemps.

Malheureusement les travaux devront débuter par la reprise des crépis du mur du cimetière suite au gel. Un courrier a été adressé à l'architecte qui a de suite alerté l'entreprise.

Chantier d'un montant total de : 410 085 €HT subventionné à hauteur de 15 000,00 € par la CCO.

Deux dossiers ont également été confiés à Monsieur RIGASSI, architecte, pour la réfection de la toiture de la résidence « Les Ecrins » et l'accès à la salle polyvalente.

Pour la résidence « Les Ecrins », il nous a semblé opportun de profiter de ces travaux pour optimiser les combles en créant un logement pour les saisonniers.

Montant des travaux : 147 110 €HT

Plan de financement provisoire : 35 622,00 € par l'Etat et 15 000 € par la CCO.

Accès et réhabilitation de la salle polyvalente :

Ce projet comprend deux points :

L'accès à la salle permettant un accueil plus facile pour les personnes à mobilité réduite avec une dépose possible depuis la route et une entrée par le balcon pour éviter les escaliers.

Aménagement de la cuisine, suppression de la porte depuis le hall, accès direct depuis la salle, mise aux normes des toilettes et changement de toutes les huisseries.

Montant total des travaux : 107 400 €HT

Financement provisoire de l'opération : 51 960 € par le Département, 25 980 € par l'Etat et 15 000 € par la CCO.

Tous ces projets sont réalisables grâce aux différentes subventions, Etat, Région, Département, CCO. Cependant il faudra être vigilant car le montant des subventions diminue, certaines administrations ne pouvant plus allouer d'aides.

Pré Clot

Le défibrillateur a été branché, il est opérationnel. C'est une sécurité supplémentaire pour les usagers de la commune.

Champhorent

La conduite d'eau qui alimente le lavoir depuis le haut du village a été changée.

Travaux réalisés par l'entreprise FIAT pour un montant de : 1 990 €HT, financés par la commune.

TE 38, en charge de l'éclairage public a changé les candélabres vétustes.

Les Etages

Une toute petite lueur d'espoir, les hameaux des Etages et la Bérarde ont pu bénéficier d'une couverture téléphonique avec la mise en place d'une antenne mobile. Les Etages ont bénéficié également de la pose d'un transformateur et d'une installation électrique pérenne. Permettez-moi d'exprimer toute ma gratitude aux services d'ORANGE et à ENEDIS pour leur dévouement, leur professionnalisme et la volonté farouche de nous soutenir et de nous aider.

Dès le printemps 2026, l'éclairage public sera rétabli aux Etages.

Début 2025, nous étions en attente d'un chiffrage et d'une localisation pour le pont des Etages, la situation est identique à ce jour, malgré notre proposition. Ce projet en partie financé par la Région reste en attente d'une nouvelle étude SYMBHI.

Le Département avait lancé une première étude qui a été revue et devrait aboutir au printemps 2026 pour la reprise de la RD 530 avec le mur de soutènement et la route d'accès au bas du village.

Pour ce faire, la commune provisionne 120 000 € au budget 2026 pour la portion de route communale.

La Bérarde

Nous avons obtenu les autorisations pour construire une passerelle provisoire sur les Etançons. Passerelle indispensable pour permettre aux propriétaires d'accéder à leur bâtiment mais aussi aux randonneurs et alpinistes de se rendre aux refuges du Carrelet et de Temple Ecrins.

Passerelle qui a été tout l'été sous haute surveillance, fermée lors d'intempéries, curage des Etançons pour éviter les embâcles. Une somme de 8 380 €HT a été engagée pour la location d'une pelle en juillet/août permettant une intervention immédiate en cas de besoin.

Cet ouvrage d'un montant de 40 035.78 €TTC a été financé à 80% par l'Etat, la Région et le Département, le solde restant à la charge de la CCO.

Une passerelle définitive sur le Vénéon devait être implantée mi-juillet 2026 en amont de la DZ. Les services instructeurs viennent de demander une déclaration préalable de travaux (DP). Cette instruction impose un délai complémentaire qui repousse d'autant la réalisation de l'ouvrage et une mise en service à l'automne.

Compte tenu de cette nouvelle situation, nous venons de déposer auprès de la DDT, un dossier loi sur l'eau, pour remettre la passerelle provisoire comme à l'été 2025.

Nous avons eu l'autorisation d'ouvrir le bâtiment d'accueil du camping afin de pouvoir loger le secours en montagne. Le PGHM est arrivé le 5 juillet et a été présent jusqu'à fin août, un grand merci à eux, pour une présence rassurante et très appréciée.

Était également présent, aux horaires des navettes, un(e) conseiller(e) en séjour d'Oisans Tourisme pour informer et guider les personnes arrivant en navette.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ne baissent pas les bras et ont tenu à continuer des journées de dépollution, de la Bérarde en longeant le Vénéon en direction de Champhorent (15 big bags ont été héliportés et évacués en déchèteries).

Les seuls travaux autorisés, dans le cadre des travaux d'urgence, ont été le recalibrage du Vénéon entre le pont du camping et la confluence avec les Etançons afin de protéger ce qu'il reste du camping.

Montant des travaux : 20 400 € HT, financés à 80 % par l'Etat et le Département.



Passerelles / Ponts

Passerelle sur les Etançons

Les deux ponts du Clot et du Diable ont été refaits.

Le pont du Diable a été remplacé par une passerelle métallique type « Himalayenne ».

Montant de l'opération : 233 230,86 € TTC.

Pour le pont du Clot, la pile ayant été très endommagée, il a fallu la reprendre et créer une nouvelle passerelle pour arriver au chemin en rive droite.

Montant de l'opération : 150 516,00 € TTC

Ces réalisations ont été financées à 80% par l'Etat, la Région et le Département, le solde restant à la charge de la CCO.

La passerelle initiale du Clôt, en mauvais état doit être refaite. La CCO étudie la meilleure façon de reprendre cet ouvrage, il faut à minima changer les bois, sabler et repeindre les IPN. Travaux prévus en 2026 en cours de chiffrage.

Nous avons profité de l'entreprise du pont du Clot, Vert.i.Alp , spécialisée en travaux acrobatiques, pour faire reprendre les parapets de l'ancien pont du Diable (chemin depuis Saint Christophe allant au Banchet) et faire couper les arbres qui endommageaient le mur. La reprise de l'ancien pont a été prise en charge par la CCO pour un montant de 5 760,00 € TTC, la commune ayant financé l'abattage des bois pour un montant de 1 300,00 €HT.



1



2



Photo 1 : Création de la deuxième partie de la passerelle du Clôt

Photo 2 : Ancien pont du Diable

Photo 3 : Passerelle du Diable, accès au village du Puy

3

Boites aux lettres

Les nouvelles boites aux lettres ont été installées, un bloc supplémentaire est en commande pour l'ensemble des refuges et sera positionné à la sortie amont du village de Saint Christophe.

Les enrobés

Cette année les enrobés ont été réalisé sur la route de Leyrette depuis le village jusqu'à la RD 530 (2ème tranche), un reste de crédit nous a permis de faire le départ de la route de Bernardière.

Travaux financés par la commune pour un montant de 102 958 €HT.

En 2026, sera prévu au budget la somme autorisée par le marché soit 125 000 €, travaux qui permettront de terminer la route de Leyrette (3ème tranche) jusqu'au départ du chemin du refuge de la Selle.

Toutes les années, nous avons budgétisé une somme pour les enrobés, dans la limite du marché, il restera à prévoir les routes de Bernardière et des Granges.

Eclairage public

Enfouissement réseaux basse tension et France Télécom depuis le hameau des Près jusqu'au départ du chemin de la Selle.

Coût total des travaux basse tension : 153 577 € HT

Reste à charge de la commune : 16 891 € HT

Coût total des travaux réseau France Télécom : 33 435 € HT avec une participation communale à hauteur de 25 696 € HT.

Toutes les lampes sont maintenant en LED et bénéficient d'un éclairage adaptatif.

L'expérimentation des deux lampes solaires, dans le virage du cimetière et en face de la salle polyvalente donne satisfaction.

Peut-être à envisager un équipement similaire dans le centre du village à Saint Christophe ?

Programme 2026 :

Enfouissement du réseau basse tension au village du Clôt

Coût de l'opération : 75 101 €HT

Reste à charge de la commune : 7 740 € HT

Il reste à enfouir « Les Roures et les Rigues », programmation 2027.

La commune a confié à TE 38 le transfert de la compétence « infrastructures de recharge pour véhicules électriques », installation d'une borne qui se fera sur le parking en amont du village de Saint Christophe.



Travaux d'enfouissement - Route du Plat de la Selle

Eau et assainissement

Le Syndicat d'Assainissement des Communes de l'Oisans (SACO) a délibéré le 20 décembre 2025 de nouveaux tarifs pour 2026.

Pour rappel, la tarification de l'assainissement est divisée en deux parts :

- **Une part fixe**, calculée sur la base d'unités de logements (UL), dont le nombre dépend de la catégorie d'abonnés (7 catégories distinctes) ;
- **Une part variable**, calculée sur la consommation d'eau.

Les tarifs 2026 pour l'assainissement seront les suivants :

	Part fixe / UL (en € HT)	Part variable / m ³ (en € HT)
Usagers d'un réseau disposant d'une station d'épuration ou en cours de création	136.01 (2025 : 134)	1.719 (2025 : 1.694)
Usagers d'un réseau ne disposant pas d'une station d'épuration	68.005 (2025 : 67)	0.86 (2025 : 0.847)

	Catégorie (CAT) d'abonnés	Nombre Unités Logement (UL) facturé
CAT 1	Abonnés domestiques—type maison individuelle (résidences principales et secondaires)	1 UL par logement
CAT 2	Abonnés domestiques - type immeuble (immeubles, copropriétés, résidence de tourisme)	1 UL par appartement
CAT 3	Hébergements hôteliers (hôtels, hébergement hôteliers,...)	1 UL pour 2.5 chambres
CAT 4	Abonnés non domestiques (commerces, bars, ...)	2 UL par établissement
CAT 5	Equipements sportifs	5 UL par équipement
CAT 6	Centre de vacances (scolaires...)	1 UL pour une capacité d'accueil de 20 personnes
CAT 7	Campings	1 UL pour une capacité d'accueil de 20 emplacements

Redevances Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse

2025	Taux de base €/m ³	Coefficient de modulation	Valeur €/m ³
Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif	0.09	0.348	0.01
Redevance pour performance des réseaux d'eau potable			0.01
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau			0.03
Redevance pour consommation d'eau potable			0.43

Les tarifs de l'eau potable fixés par la commune sont les suivants :

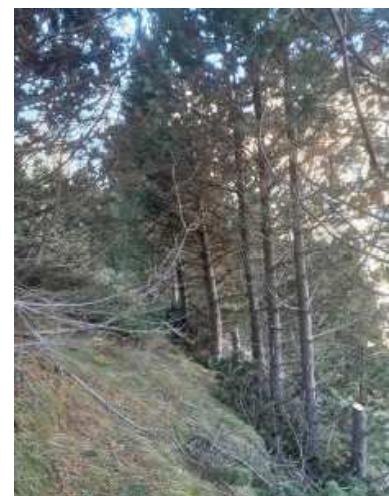
Prix de l'eau €/m ³	0.83
Entretien du réseau €/abonné/an	45

Forêt de protection

2025 a vu des travaux d'entretien dans les peuplements d'altitude, secteur du Plat de la Selle. Ils ont pour but d'éclaircir le peuplement en créant des trouées artificielles qui permettront un gain de lumière et favoriseront la croissance des arbres. Cette prestation réalisée par l'Office National des Forêts (ONF) pourra être renouvelée en fonction de la réaction du peuplement.

Cette opération a été réalisée pour un coût de 13 520.43 €HT.

Reste à charge de la commune : 1510.43 €HT



Urbanisme

Une réunion va être programmée avec le consultant afin de définir l'opportunité de continuer ou non le PLU. Etudier la solution la plus pertinente pour la commune entre le PLU et le RNU

Ventes - lotissement de Leyrette

Deux promesses de vente ont été signées en 2025 (lots N°12 et N°18). Après délivrance des permis de construire, les ventes deviendront effectives.

Les lots 14, 15 et 16 restent disponibles.

LOT	SURFACE en m ²	TARIF
14	992	80 084.16 €
15	958	90 229.23 €
16	970	91 359.45 €

Pastoralisme et patrimoine

Le moulin du Diable

Suite aux différentes études Le moulin du Diable a pu être sauvé.

Il avait été fortement détérioré lors de la catastrophe de juin 2024 et de la crue de septembre, l'entreprise de maçonnerie MAZZILI a repris l'ensemble des murs d'abord en béton banché avant de les recouvrir intérieur comme extérieur en pierres apparentes (pierres locales).

Coût des travaux : 48 885,50 €HT

A la charge de la commune mais pour partie financé par un don du Crédit Agricole qui souhaitait apporter son soutien à notre commune.

Ces travaux seront suivis en 2026 par un ouvrage de protection, un dossier va être déposé, travaux d'urgence, loi sur l'eau.

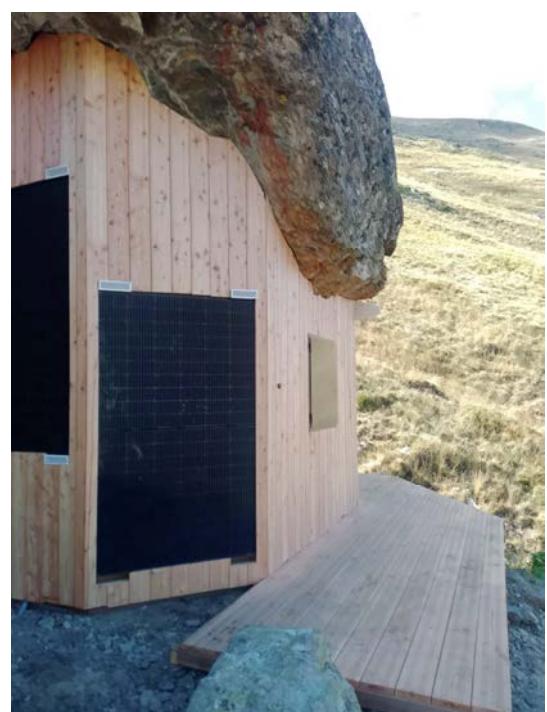


L'abri sous roche

L'année 2025 a permis la réalisation d'un abri sous roche sur l'alpage de Lanchatra.

Une petite prouesse technique réalisée par l'entreprise 2ES pour le plus grand bonheur des bergères. Cet abri va permettre des conditions de vie décentes pour une estive de deux mois loin de la cabane principale.

Cette opération d'un coût de 46 486,44 €HT a été subventionnée à hauteur de 18 591,18 € par la Région et 14 024,92 € de l'Europe (FAEDER).



La cabane pastorale des Granges

Elle voit enfin le jour, projet en instance depuis des années, faute de terrain. Cette construction qui était indispensable pour loger les éleveurs du groupement pastoral de la Bérarde, le seul à ne pas avoir de cabane pastorale.

Coût de la réalisation : 172 070 € HT

Financement : 70 000.00 € repartis entre la Région et l'Europe (FAEDER).

Bilan touristique estival

Pour ne pas rentrer tout de suite dans le « dur » on peut dire que la saison 2025 fut moins terrible que 2024. L'interdiction de circulation de tout véhicule en 2024 contre une limitation moins stricte cet été, a permis une visite de notre vallée un peu plus ouverte. Il n'en demeure pas moins que cette réglementation ne convient pas totalement aux rythmes des usagers de la haute montagne (alpinistes et randonneurs). La mise en place d'un service de navettes (gratuit) a néanmoins permis un accès vers le haut de la vallée. Tout est loin d'avoir été parfait dans ce service : problèmes de réservation, d'horaires, de liberté aux chauffeurs pour « embarquer » des clients pour des retours imprévus (navette très peu occupée mais refus du conducteur de prendre des passagers sans réservation).

Fréquentation de la vallée et des refuges

On note une baisse de 20 à 90% selon les établissements et les activités proposées. Il est difficile de penser pouvoir vivre de son commerce avec de tels résultats. L'organisation du service navette a été très compliqué à mettre en place tant en anticipation de la saison pour les refuges, qu'en horaires pour les usagers et ce malgré de nombreux dossiers travaillés en amont avec les différents services concernés. Un merci toutefois à la Région qui a su s'adapter aux différentes contraintes quand elles ont été demandées. Un grand merci aussi aux Gardiennes et Gardiens de refuges d'avoir pu accueillir nos randonneurs et alpinistes. « Les Gardiens veulent vivre de leur métier et non pas des aides ».

Les autres hébergeurs ont eux aussi souffert de ce manque de visiteurs. Les informations transmises au grand public par différentes instances n'ont pas été des plus facile à comprendre : « Vallée fermée, hameau englouti, dévasté, route emportée, dangereuse, accès uniquement en navette », alors que la réglementation mise en place permettait de desservir tous ces hébergements.

Une fois rendu au départ de leur randonnée, les alpinistes et randonneurs ont trouvé des sentiers bien remis en état malgré l'importance des dégâts, des passerelles remises en place, les accès délicats « cairnés » ou refaits, une signalétique et des informations à la sortie des navettes. Merci aux différents services sentiers du Parc National des Écrins et de la Commune ainsi qu'aux hôtes et hôtesses d'Oisans Tourisme présents tout au long de la vallée.

Tout n'est pas parfait et il va falloir encore et encore essayer de nous faire comprendre auprès des instances les plus hautes avec un soutien des gens de terrain et de tous les habitants. L'avenir de notre vallée n'est pas « foutu » ! Nous devons marcher sur le même sentier et surtout dans le même sens, tant à la montée qu'à la descente. Levons les pieds pour ne pas trébucher : les montagnards savent bien le faire...



Col du Replat



Aiguille centrale du Soreiller et Dibona

La Commission d'Action Sociale

Sortie Séniors 25 Juin 2025 : Château et jardins du TOUVET et Villa de MONTBONNOT

Tout un chacun conviendra que le Dauphiné regorge de pépites touristiques. Une trentaine de participants ont ainsi profité de la sortie proposée par la Commission Communale d'Actions Sociales (CCAS) qui s'est articulée autour d'une page d'histoire et d'un tableau ludique et divertissant.

La plus chaude journée de l'année a tout d'abord commencé par la visite du Château du Touvet et de ses jardins, classés aux Monuments Historiques. L'actuelle propriétaire de ce cadre prestigieux -lové au pied du Massif de la Chartreuse et de la vallée du Grésivaudan- a guidé le groupe à travers les salles, salons, chambres et boudoirs du rez-de-chaussée dont la décoration et le mobilier datent du XVIII^e siècle. La découverte du parc, des bassins, des escaliers d'eau -alimentés par un torrent et des sources d'eau du massif de la Chartreuse a permis de profiter pleinement de cet écrin de fraîcheur.

L'après-midi, haut en couleur, s'est déroulé autour de la scène du Cabaret La Villa de Montbonnot. A l'issue du déjeuner pris sur place, des shows et prestations musicales se sont succédés dans une ambiance festive. Les artistes ont mis tout leur talent et tout leur cœur pour offrir une revue alliant humour et légèreté.



Le 11 novembre

C'est entouré de douces couleurs d'automne qu'un public nombreux est venu témoigner et maintenir le souvenir vivant de notre passé et de notre histoire pour celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Plusieurs temps forts ont ponctué cette cérémonie, lecture de la lettre, moment de recueillement, dépôt de la gerbe par nos deux petits rayons de soleil, Apoline et Colin.

Le chœur d'Hommes de l'Oisans « Cantorissium » nous a fait le plaisir de nous accompagner avec la Marseillaise et Pays d'Oisans. Avant de convier l'assemblée à l'apéritif déjeunatoire en chansons, le Maire a remercié chaleureusement les élus et la population pour leur présence de plus en plus nombreuse au fil des années.



Arbre de Noël 2025 : le rituel de fin d'année

Un temps particulièrement clément et ensoleillé a encouragé bon nombre de Christolais et Christolaises à venir partager un moment festif et convivial dans le cadre de l'Arbre de Noël organisé par la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) le 14 décembre 2025, un rituel de fin d'année instauré depuis des années.

L'atelier créatif proposé fut un moment fédérateur où chacun a laissé libre cours à son imagination pour créer des cartes de vœux uniques. Les outils mis à disposition par les Ateliers de Flo' (pochoirs, tampons, feutres, paillettes, ...) ont circulé de mains en mains et de tables en tables pour personnaliser des supports de carte qui se sont transformés en autant de missives originales, prêtes à recevoir les traditionnels vœux de Noël et de début d'année.

Le conte créé, raconté et mis en valeur par le duo « Florence et Florence » fut un moment d'émotion particulière. Il fut aisé pour chacun de s'approprier l'histoire de deux sœurs qui se remémorent de tendres souvenirs d'enfance des beaux moments partagés autour de Noël. La magie du conte opéra d'autant plus qu'au fil de la narration, Florence illustrait le récit d'un coup de crayon magique. Guidée par son imaginaire, Florence créa trois tableaux en peu de temps.

La remise des cadeaux et le partage d'un goûter gourmand ont prolongé cet après-midi créatif et récréatif.



Les « élèves » très appliqués avant d'être récompensés et séduits par la prestation proposée.



Animations, culture, tourisme

L'année 2025 a vu le retour progressif du tourisme, des animations. En bref un peu plus de vie sociale et culturelle.

A commencer par le week-end du 25 au 26 janvier 2025 avec le rassemblement « cascades de glace » organisé par le bureau des Guides du Vénéon et qui, d'année en année voit son succès grandir. Des participants heureux d'être là, dans le froid du vallon du Diable à s'initier à la pratique et se former en matière de sécurité hivernale. Tous repartent avec l'envie de persévirer et de revenir, ce qui laisse augurer d'un bel avenir pour le tourisme hivernal.

Puis le week-end « Traces en Vénéon » début avril nous amène progressivement vers la saison suivante. Cette année seulement un groupe a pu être créé et guidé vers le refuge de la Selle pour une initiation au ski de randonnée. L'évolution climatique va peut-être nous forcer à nous adapter, à repenser l'événement dans le futur.

Le « Printemps du Vénéon » début juin, marque l'ouverture de la saison estivale avec ses premiers adeptes d'escalade, via ferrata, eaux vives. Des accompagnés privilégiés, jusqu'à ce que l'été et les fleurs explosent pour profiter fin juin des « escapades florales ». Un bon nombre de personnes se sont émerveillées à connaître et reconnaître les différentes espèces de fleurs et plantes comestibles qu'ils ont pu ensuite déguster en mets délicieusement préparés par le gîte les Arias.

L'été bien lancé, c'était parti pour des animations toutes plus attrayantes les unes que les autres, assurés par des bénévoles avec au cœur de la saison une animatrice, Camille secondée par Bérangère au plus fort de l'été. On a ainsi pu profiter des belles prestations, musicales, théâtrales et se régaler de concerts « hauts en couleur », sans compter les ateliers, les conférences, les débats.....

Pour exemple la fête des Guides organisée en étroite collaboration avec les guides qui cette année ont eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Président de la région AURA. Monsieur Pannekoucke qui a tenu par sa présence à apporter son soutien aux Guides et à l'ensemble de la vallée. Son discours chargé d'émotion se terminera avec des mots très forts « La Bérarde Vivra » sous un tonnerre d'applaudissements. Pour la première fois, une table ronde était proposée autour de thèmes et débats très encourageants sur le devenir des pratiques en montagne, la notion de risques, les nouvelles tendances..... Des échanges entre professionnels, sociologues, chercheurs et philosophes écrivains qui ont suscité beaucoup d'intérêt pour un public conquis.





Concert « OZ ACADEMIE » le 29 juillet 2025. Offert par la Commune d'Oz en Oisans.



Concert « SHUBIAA QUARTET» le 28 juillet 2025

Puis le trail « la Christolaise » inaugure les animations d'août. Le premier dimanche avec la participation de plus d'une centaine de coureurs sur deux tracés (au lieu de trois, adaptation oblige) mais toujours dans un esprit sportif bienveillant tant sur le parcours que sur l'aire d'arrivée où les attendait le buffet et la remise des prix dans une ambiance conviviale.

Le grand Week-end du 15 août, l'association Traversées nous a proposé des ateliers et un spectacle tout public. Le jour du 15 août, à la nuit tombée, un superbe feu d'artifice nous était offert par l'association « les Amis de la Bérarde et du Vénéon », suivi d'un concert et de festivités sur la place de l'église.

Jusqu'au « plus petit festival international de films de montagne » du 21 au 24 août où pendant quatre jours se sont succédés, projections, débats, rencontres littéraires, ateliers, concerts. Une première avec une résidence d'artistes qui ont « habillé » le village de belles fantaisies culturelles qui ont vu s'émerveiller petits et grands devant des scènes improbables.

Tout au long de l'été, cette programmation a vu ses adeptes affluer, locaux, touristes, mais aussi bon nombre de nos voisins Uissans (Saint Christophe les incite petit à petit à prendre de la hauteur).

La qualité des prestations a été saluée et sincèrement remerciée.

Merci à Camille, à Bérangère pour leur implication et leur adaptabilité à une situation compliquée.

Merci aux nombreux bénévoles qui nous rejoignent chaque année et sans qui toute cette vie associative ne pourrait perdurer. Merci pour cette détermination.

La bibliothèque

La bibliothèque municipale (BM) est ouverte toute l'année à des horaires qui diffèrent suivant les saisons.

Un lieu de culture, d'échange, le prêt est gratuit et vous pouvez également lire sur place.

Un grand choix vous est proposé parmi les livres pour enfants, les romans, policiers, documentaires ou bandes dessinées, livres de montagne, livres évoquant le Dauphiné et plus particulièrement l'Oisans

La liste des livres de la « BM » est consultable sur le site du Réseau des Médiathèques de l'Oisans :

<https://www.mediatheques-oisans.fr/accueil>

Il est possible de réserver un titre ou de proposer une acquisition à l'adresse mail de la bibliothèque de Saint Christophe : biblio-stchristopheoisans@orange.fr

Chaque année une exposition nouvelle est installée au rez-de-chaussée de la « BM », soit un prêt de la Médiathèque Départementale ou une exposition conçue par des personnes de la commune.

En 2026, Brigitte KAYSER et Mathilde CHEIX vous proposent une exposition de photos consacrée au hameau « Des Granges ».

Lors de votre visite vous découvrirez également une maquette du Moulin du Diable réalisée par Daniel ROCHE et offerte à la commune, qu'il en soit ici remercié.

Toute notre gratitude à Paulette BRUN et Brigitte KAYSER qui ont arrêté pour diverses raisons leur bénévolat au sein de la bibliothèque. Un grand merci pour tout le temps passé et l'énergie déployée pour le bon fonctionnement de cet établissement.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons Anne Cécile LIEUTAUD qui rejoint Blandine HOLLEVILLE et Denise RODERON pour continuer cette activité très appréciée de tous, locaux et vacanciers.



Maquette du Moulin du Diable

Musée « Mémoires d'Alpinismes »



M Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne Rhône Alpes a profité de sa venue à St Christophe pour découvrir le musée en compagnie de M Gilles STRAPPAZON, Conseiller départemental, qui redécouvrait avec plaisir ce lieu de mémoire.

La commune vient d'acquérir 3 vitrines du Musée de Bourg d'Oisans pour un montant de 2 400 €TTC, qui vont permettre une exposition mise en lumière et sécurisée.

Un espace du Musée sera dédié à cette exposition minéralogique où seront présentées de nombreuses pièces de Saint Christophe.



Dans nos familles en 2025..

Mariages

21 juin 2025 : Amélie MARTIN et Guillaume DOMENGET

18 septembre 2025 : Suzanne CASTIGLIONI GOURDIN et Pascal LETERTRE

11 octobre 2025 : Océane SPITZER et Jean-Luc SOUMPHOLPHAKDY

Décès

2 février 2025 : Décès de Mme Yvette TURC née BRUN à l'âge de 88 ans.

18 février 2025 : Décès de M. Daniel TURC à l'âge de 74 ans.

8 octobre 2025 : Décès de Mme Nicole TURC-GAVET née CARLE à l'âge de 86 ans.

9 novembre 2025 : Décès de Mme Marcelle CHALLEAT née BOLEVY à l'âge de 104 ans.

Contacts

Mairie Saint Christophe en Oisans

Une page facebook a été créée, publiée et actualisée par les Elus.

- **Secrétariat de mairie**

04 76 79 53 50 mairie@saint-christophe-en-oisans.fr
<https://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Ouverte au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **10h à 12h** et de **14h à 16h** ou sur rendez-vous.

Pour l'urbanisme, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour plus de disponibilité.

- **Service technique**

04 76 79 07 23 technique@saint-christophe-en-oisans.fr
N'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées sur le répondeur.

- **Musée**

04 76 79 52 25 musee@saint-christophe-en-oisans.fr

<https://www.musee-alpinisme.com/>

Ouvert au public :

- Du 1^{er} juin au 30 septembre -> tous les jours :
Juin & sept : 10h à 12h30 – 14h à 18h
Juillet & août : 9h30 à 12h30 – 14h30 à 18h
- Vacances scolaires : mardi et jeudi de 14h à 17h.
- Le musée est ouvert sur réservation toute l'année.

- **Bibliothèque** biblio-stchristopheoisans@orange.fr **Prêts gratuits.**

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30.

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30. Pour faire votre choix, vous avez la possibilité de consulter le site du Réseau Médiathèque Oisans qui présente les livres de la bibliothèque de Saint Christophe :
<https://www.mediatheques-oisans.fr/accueil>

Comité de rédaction : Le Maire et le Conseil municipal

Crédit photographique : Jean-Louis ARTHAUD, Marie-Lou et Gérard CHANOYE, Yannick DUCRET, ONF, Gérard TURC, Véronique TURC.

Ne pas jeter sur la voie publique